

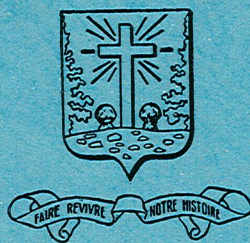
Documents Historiques

— No 14 —

GLOIRES ONTARIENNES

I

SAINT JEAN DE BRÉBEUF
SAINT GABRIEL LALEMANT



La Société Historique du Nouvel-Ontario
Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ont.

— 1947 —

**DOCUMENTS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DU NOUVEL-ONTARIO**

- No 1: La Société Historique du Nouvel-Ontario.
- No 2: Aperçu sur les origines de Sudbury.
- No 3: Faune et mines régionales.
- No 4: Chelmsford, Coniston, Chapleau.
- No 5: Familles pionnières.
- No 6: Fondateurs du diocèse du Sault-Ste-Marie.
- No 7: Flore régionale et industrie forestière.
- No 8: Verner et Lafontaine.
- No 9: Couvent, F.F.C.-F., Orphelinat à Sudbury.
- No 10: Saint-Ignace II et Welland.
- No 11: Vieux remèdes au tribunal de l'histoire.
- No 12: L'histoire de Sturgeon-Falls.
- No 13: Jean Nicolet, Nicolas Point, Toronto.
- No 14: Gloires Ontariennes I.
- No 15: Gloires Ontariennes II (en préparation).

On peut se procurer les publications
de notre Société Historique
à l'adresse suivante:

La Société Historique du Nouvel-Ontario,
Le Secrétariat,
Collège du Sacré-Coeur,
Sudbury, Ont.

AD MAJOREM DEI GLORIAM

De leur pauvre hutte de Saint-Charles (Québec), ces hommes visaient à la conversion d'un continent entier. Ils mesuraient du regard un champ d'action dont l'immensité aurait pu fatiguer les ailes légères de la pensée elle-même, tant la scène apparaissait terrible, effrayante, remplie de sombres menaces et de douloureux périls. Mais ils étaient l'avant-garde de cette grande armée d'Ignace de Loyola, forte d'une discipline qui soumet tout: le corps, la volonté, l'intelligence, le coeur, l'âme dans ce qu'elle a de plus intime. Leur vie atteste l'ardeur de leur foi et l'intensité de leur zèle. Mais c'était un zèle contenu, dompté et guidé par une main vigoureuse. Car leur merveilleuse éducation religieuse, enflammant et gouvernant leur zèle tout à la fois, leur donnait une immense puissance au moment de l'action, comme ces forces physiques que la science moderne crée et contient... Un but superbe absorbait leur vie tout entière: *Ad majorem Dei gloriam*. Pour la plus grande gloire de Dieu, ils étaient prêts à agir ou à attendre, à payer d'audace, à souffrir ou à mourir, pourvu que ce fût par obéissance, parce que, dans l'autorité de leurs Supérieurs, ils saluaient l'autorité même de leur Dieu...

Francis Parkman, *The Jesuits in North America*, p. 94.

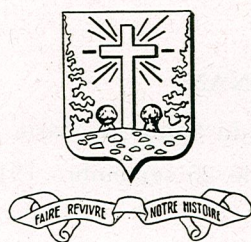
Documents Historiques

— No 14 —

GLOIRES ONTARIENNES

I

SAINT JEAN DE BREBEUF
SAINT GABRIEL LALEMANT



La Société Historique du Nouvel-Ontario
Collège du Sacré-Coeur, Sudbury, Ont.

— 1947 —

Imprimi potest:

Léon POULIOT, S.J., provincial
Montréal, le 16 septembre 1947

Nihil obstat

Henri GAUTHIER, S.J., censeur
Sudbury, le 20 septembre 1947

Imprimatur

† Ralph Hubert DIGNAN,
Evêque du diocèse du Sault-Ste-Marie
North-Bay, le 25 septembre 1947

PREFACE

L'Église canadienne fêtera en 1948 et en 1949 l'un des plus importants tricentaires de son histoire, la glorieuse mort de cinq des Martyrs Canadiens. Par leur apostolat et leur immolation, ces héros — Antoine Daniel, Jean de Brébeuf, Gabriel Lalemant, Charles Garnier, Noël Chabanel — ont mérité le plus grand honneur que l'Église puisse conférer à ses enfants: la canonisation. (1).

Ces gloires, dont l'éclat rejaillit sur toute la patrie canadienne et bien au-delà, sont particulièrement nôtres, puisqu'elles se sont illustrées en terre ontarienne, dans la région de la Baie Georgienne, aux environs du Fort Ste-Marie, c'est-à-dire à 200 milles au sud de Sudbury, à 90 milles au nord de Toronto et à quelques milles de Midland.

* * *

On a beaucoup écrit sur les saints Martyrs Canadiens; cependant, quel commentaire ou quelle étude biographique pourra jamais égaler le simple récit des Relations. Elles ont servi et serviront encore longtemps d'inspiration aux écrivains et demeureront les sources les plus précieuses de l'âge héroïque de l'histoire du Canada. C'est pourquoi, dans cette brochure et la suivante (Documents historiques nos 14 et 15), nous avons voulu offrir à nos lecteurs le récit authentique de la vie et de la mort de nos saints Martyrs, tel que composé en 1649 par le P. Paul Rague-neau, S.J.

Ces textes "capitiaux", que personne ne peut lire sans éprouver une émotion profonde, ont été réunis sous un format commode et revêtus d'une orthographe moderne. Cependant, les modifications se réduisent à peu de choses: substitutions de mots actuels à des mots désuets, additions de quelques alinéas, de ponctuation, de guillemets aux discours, aux lettres et aux citations. Ces écrits, en dépit des conditions souvent pénibles de leur rédaction, sont d'une rare correction, et de ce fait nous imposent le respect.

(1) Huit martyrs furent canonisés en 1930. Nous ne parlerons pas, ici, des saints Isaac Jogues, René Goupil et Jean de La Lande parce qu'ils sont morts en terre américaine.

Dans le Document historique No 15, nous citerons les textes concernant la vie et la mort des saints Daniel, Garnier, et Chabanel.

*En présentant ce travail, nous nous sommes proposé un idéal que le R.P. Pierre Duchaussois, O.M.I., a bellement exprimé:
"Le récit de la vie des Saints Martyrs Canadiens,
"toute famille de Vieille et de Nouvelle-France
"devrait le posséder comme un trésor national,
"le méditer comme une Imitation, le commenter
"à la jeunesse comme le catéchisme de la vaillance
"chrétienne et de l'endurance apostolique."*

Ces lignes d'un expert en hagiographie missionnaire laissent deviner la richesse intérieure que recèle la vie de nos Saints Martyrs: si leur mort fut héroïque, c'est qu'elle avait été précédée d'une "vigile-ascétique", dont l'étude personnelle nous vaudra la lecture de tout un traité de perfection chrétienne.

"On ne s'approche pas d'un grand feu sans en éprouver quelque chaleur. On ne lit pas les Relations des Jésuites de la Nouvelle-France sans en devenir meilleur."

Cette réflexion du R.P. Léon Pouliot, S.J., à la fin de sa magistrale Etude sur les Relations, puisse-t-elle se vérifier en tous ceux qui, par dévotion pour nos Saints Martyrs, patrons secondaires du Canada, liront pieusement ces quelques pages réunies à leur intention.

*Lorenzo CADIEUX, S.J.,
Georges-Emile GIGUERE, S.J.*

Si on excepte les deux cartes et le Fort Ste-Marie, les clichés ont été gracieusement fournis par le Messenger Canadien.

INTRODUCTION

Les quatre chapitres que nous éditons dans ce *Document historique* ont été composés en 1649 par le P. Paul Ragueneau, alors supérieur au Fort Ste-Marie.

Le Fort Ste-Marie, situé à 3 milles de la ville actuelle de Midland (Ontario), était le centre d'où les missionnaires rayonnaient dans les divers postes de la mission huronne: Saint-Joseph, Saint-Ignace, Saint-Louis, etc.

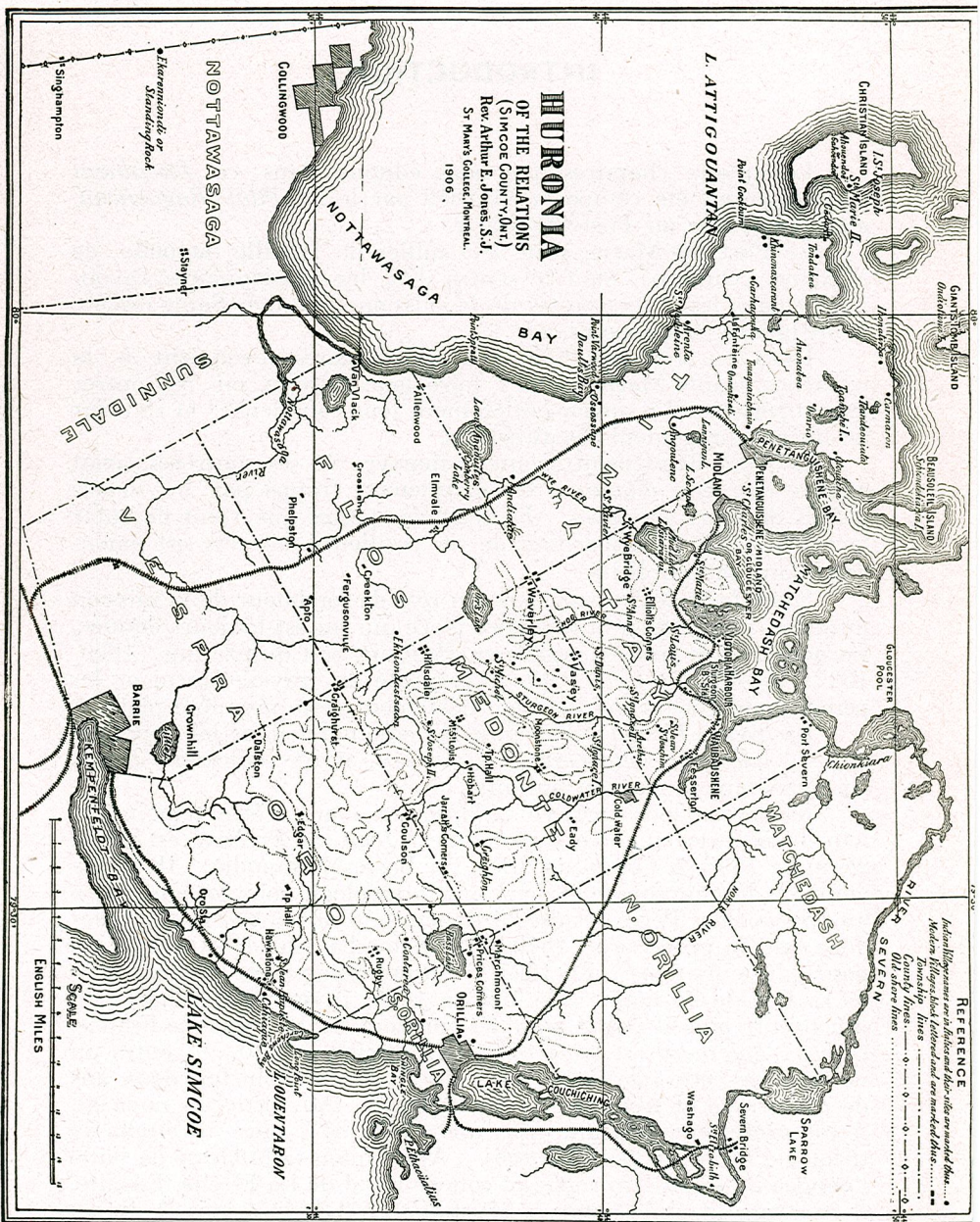
Deux ou trois fois l'an, ces missionnaires revenaient à la résidence Sainte-Marie pour y faire leur retraite ou rencontrer leur supérieur, "lui ouvrir entièrement leur conscience" et recevoir de lui encouragements et directives.

Le Père Ragueneau, avant le martyre de ses confrères, avait admiré leur état d'âme; il est maintenant frappé par les cruels détails de leurs supplices. Le récit des pertes que vient de subir la mission par la disparition de ses meilleurs ouvriers est émouvant dans sa simplicité.

Saint Jean de Brébeuf, par son rôle de fondateur de la mission huronne, mérite bien la première place qui lui est toujours donnée. Le nombre des années passées en Huronie, soit quinze ans (1626-1629; 1634-1641; 1644-1649), l'intensité du travail fourni et les peines endurées lui mériteraient également cette première place.

La divine Providence voulut lui adjoindre, dans les supplices et les documents, *saint Gabriel Lalemant*, arrivé seulement depuis six mois dans la mission huronne.

Résumons leur carrière européenne avant d'être témoins de leur holocauste en terre canadienne. *Jean de Brébeuf* est né le 25 mars 1593, à Condé-sur-Vire, en Basse-Normandie. Il étudia deux ans la philosophie et deux ans la théologie morale, puis entra au noviciat des Pères Jésuites à Rouen, le 8 novembre 1617. Après deux ans de professorat, 1619-1621, il tomba malade et dut se reposer plusieurs mois. En 1623, il fut ordonné prêtre le jour même de sa fête, le 25 mars. De 1623 à 1625, il remplit la charge de procureur, puis il partit pour les missions de la Nouvelle-France. *Gabriel Lalemant* est né à Paris le 10 octobre 1610. Il entra au noviciat de cette cité, le 24 mars 1630, après avoir fait deux ans de rhétorique et trois ans de philosophie. Au sortir du noviciat, il fut professeur pendant trois ans (1632-35), puis il étudia la théologie (1635-1639) à Bourges. Après quoi, sa faiblesse de santé l'obligea à prendre un repos au collège royal de La Flèche. Ensuite, il enseigna la philosophie à Moulins (1641-1644), puis il devint



préfet du collège de Bourges (1644-1646). Le 13 juin 1646, il s'embarqua à La Rochelle pour le Canada.

* * *

L'année 1649 sonne le glas de la mission huronne; la lutte séculaire entre Hurons et Iroquois rentrait dans sa dernière phase. Le 16 mars, environ mille Iroquois, armés par les Hollandais, arrivèrent de nuit sur la frontière de la mission St-Ignace. Ils y pénétrèrent si rapidement que les habitants n'eurent pas le temps de se reconnaître et la moitié fut massacrée sur l'heure.

Mais les vainqueurs ne piétinent pas sur place; ils poursuivent leur course pour atteindre, avant le lever du soleil, le bourg St-Louis. Les vaillants défenseurs ne peuvent tenir longtemps devant le nombre grandissant des ennemis et tombent tous entre leurs mains. Les Iroquois font une capture de choix: les Pères de Brébeuf et Lalemant; ils les traînent à la bougade St-Ignace pour les attacher au poteau de torture. Le P. de Brébeuf meurt vers 4 heures de l'après-midi et le P. Lalemant, le lendemain matin, vers 9 heures.

Le 17 mars, quelques bandes iroquoises se lancent à l'attaque du Fort Ste-Marie, mais elles sont violemment repoussées. Alors les Iroquois concertent une attaque massive. Pendant qu'ils s'organisent, Français et Hurons fortifient la palissade et les missionnaires prient, implorent avec ardeur la protection de Saint-Joseph. A la veille de fêter ce grand saint, ils lui font de solennelles promesses. Et voilà que le 19 mars, l'épouvante s'empare des Iroquois qui s'enfuient éperdument. C'est le salut du Fort Ste-Marie.

Le lendemain, des Hurons échappés des mains de l'ennemi apportèrent la nouvelle de l'effrayant martyre des Pères de Brébeuf et Lalemant. Aussitôt un groupe de Français — parmi lesquels les "donnés" Christophe Regnaut et François Malherbe, devenus peu après frères coadjuteurs jésuites, — se rendent au bourg St-Ignace et transportent sur leurs épaules au Fort Ste-Marie les corps grillés et rôtis des deux martyrs. On les y ensevelit "avec tant de consolation, écrit le P. Ragueneau, et des sentiments si tendres que je ne sache aucun parmi nous qui ne souhaitât une mort semblable, plutôt que de la craindre."

Lorenzo CADIEUX, S.J.

Adrien POULIOT, S.J.

QUELQUES DATES INTERESSANTES

Naissance.

Brébeuf	:	25 mars	1593
Daniel	:	27 mai	1601
Garnier	:	25 mai	1605
Jogues	:	10 janvier	1607
Goupil	:	15 mai	1608
Lalemant	:	31 octobre	1610
Chabanel	:	2 février	1613

Entrée au noviciat.

Brébeuf	:	8 novembre	1617
Daniel	:	1 octobre	1621
Garnier	:	5 septembre	1624
Jogues	:	24 octobre	1624
Chabanel	:	9 février	1630
Lalemant	:	24 mars	1630
Goupil	:	19 mars	1639

Arrivée au Canada.

Brébeuf	:	16 juin	1625
Daniel	:	24 juin	1633
Garnier	:	10 juin	1636
Jogues	:	2 juillet	1636
Goupil	:	26 mars	1640
Chabanel	:	15 août	1643
Lalemant	:	26 mars	1646

Martyre.

Goupil	:	29 septembre	1642
Jogues	:	18 octobre	1646
de la Lande	:	19 octobre	1646
Daniel	:	4 juillet	1648
Brébeuf	:	16 mars	1649
Lalemant	:	17 mars	1649
Garnier	:	7 décembre	1649
Chabanel	:	8 décembre	1649

*De la prise des bourgs de la mission
de S. Ignace, au mois de mars
de l'année 1649. ⁽¹⁾*

Les progrès de la foi croissaient de jour en jour et les bénédictions du ciel découlaient en abondance sur les peuples quand Dieu voulut en tirer sa gloire par des voies adorables qui sont du ressort de sa divine Providence, quoiqu'elles nous aient été bien rudes et qu'elles ne fussent pas dans nos attentes.

Le 16 mars de la présente année 1649 a donné commencement à nos malheurs, si toutefois c'est un malheur, qui a été sans doute le salut de plusieurs élus de Dieu.

Les Iroquois, ennemis des Hurons, au nombre d'environ mille hommes, avantageusement armés et la plupart d'armes à feu, obtenues des Hollandais leurs alliés, arrivèrent de nuit aux approches de cette contrée sans qu'on en eût connaissance, quoiqu'ils fussent partis de leurs pays depuis l'automne, chassant dans les forêts tout le long de l'hiver et ayant fait sur la neige près de deux cents lieues de chemin très pénible pour nous surprendre. Ils reconnurent de nuit l'état de la première place (Saint-Ignace) sur laquelle ils avaient dessein. Elle était entourée d'une palissade de la hauteur de quinze à seize pieds et d'un fossé profond dont la nature avait puissamment fortifié ce lieu par trois côtés, ne laissant qu'un petit espace plus faible que les autres.

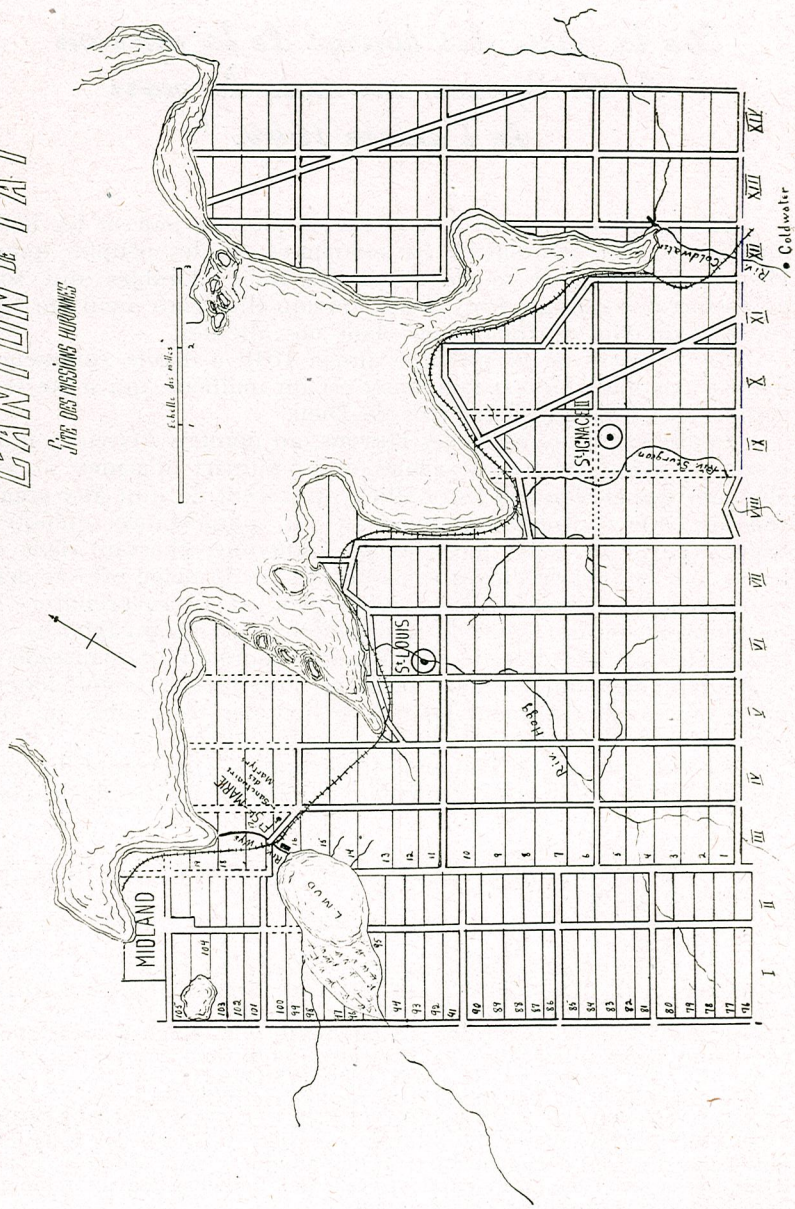
Ce fut par là que l'ennemi fit irruption à la pointe du jour, mais si secrètement et promptement qu'il était maître de la place

(1) Relations des Jésuites de la Nouvelle-France:
Edition de Québec, 1658, vol. II, Relation de 1649, chap. III,
pp. 10-13
Edition Thwaites, (Cleveland, 1896-1901), vol. XXXIV, pp. 122-
137. X

The Jesuit Relations and Allied Documents.
TRAVELS AND EXPLORATIONS OF THE JESUIT MISSIONARIES
IN NEW FRANCE (1610-1791)
The original French, Latin and Italian texts, with English translations
and notes; illustrated by Portraits, Maps and Facsimiles.
edited by REUBEN GOLD THWAITES
Secretary of the State Historical Society of Wisconsin
CLEVELAND: THE BURROWS BROTHERS COMPANY, PUBLISHERS.
L'édition Thwaites en 73 volumes comprend, en plus des Relations,
une foule d'autres documents très utiles auxquels sont ajoutées, quand
il est nécessaire, des notes explicatives. Cet immense travail témoigne
de l'intérêt que suscitent nos Relations.

CANTON DE TAY

DU DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES



avant qu'on se mit en défense, le monde étant alors dans un profond sommeil et n'ayant pas eu le loisir de se reconnaître. Ainsi ce bourg fut pris presque sans coup férir, puisqu'il n'y eut que dix Iroquois de tués. Tous les Hurons, hommes, femmes et enfants furent en partie massacrés sur l'heure même, les autres faits captifs et réservés à des cruautés plus terribles que la mort.

Trois hommes seulement échappèrent quasi nus à travers les neiges et portèrent l'alarme et l'épouvante à un bourg prochain, éloigné d'une lieue. Ce premier bourg était celui que nous nommions Saint-Ignace (1), abandonné de la plupart de son monde dès le commencement de l'hiver. Les plus craintifs et les plus clairvoyants s'en étaient retirés dans l'appréhension du danger. Ainsi la perte n'en fut pas si considérable et ne monta environ qu'à quatre cents âmes.

L'ennemi ne s'arrête pas là, il poursuit sa victoire et avant le lever du soleil, il se présente en armes pour attaquer le bourg Saint-Louis, fortifié d'une palissade assez bonne. Les femmes pour la plupart et les enfants ne faisaient que d'en sortir au bruit de la nouvelle arrivée de l'approche des Iroquois. Les gens de meilleur coeur, environ quatre-vingts personnes, résolus de se bien défendre, repoussent avec courage le premier et le second assaut, ayant tué à l'ennemi une trentaine de ses hommes les plus audacieux, outre quantité de blessés. Mais enfin, le nombre l'emporte, les Iroquois, pour avoir sapé à coup de hache la palissade de pieux, se font passage par des brèches assez considérables.

Sur les neuf heures du matin, nous aperçumes de notre maison de Sainte-Marie, le feu qui consumait les cabanes de ce bourg où l'ennemi entré victorieux avait tout mis dans la désolation, jetant au milieu des flammes les vieillards, les malades, les enfants qui ne s'étaient pas sauver et tous ceux qui, trop blessés, étaient incapables de les suivre en captivité. A la vue de ces flammes et à la couleur de la fumée qui en sortait, nous jugeâmes assez de ce qui en était. Ce bourg Saint-Louis n'est pas éloigné de nous de plus d'une lieue. Deux chrétiens qui s'échappèrent de l'incendie, arrivèrent quasi en même temps et nous en donnèrent l'assurance.

Dans ce bourg Saint-Louis étaient alors deux de nos Pères: le Père Jean de Brébeuf et le Père Gabriel Lalemant qui avaient soin de cinq bourgades assez voisines, qui ne faisaient qu'une des onze missions. Nous la nommions la maison Saint-Ignace.

Dans le Document historique No 10, intitulé "SAINT-IGNACE II" nous avons publié le travail de M. Sherwood Fox sur les recherches qu'il a conduites en vue de situer exactement le poste de Saint-Ignace, endroit où furent martyrisés les saints Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant.

Quelques chrétiens avaient prié les Pères de conserver leur vie pour la gloire de Dieu. Ce qui leur eût été aussi facile qu'à plus de 500 personnes qui sortirent à la première alarme et eurent tout le loisir d'arriver en lieu de sûreté. Mais leur zèle ne leur permit pas car le salut de leur troupeau fut plus cher à leurs coeurs que l'amour de leur vie. Ils employèrent tous ces moments-là comme les plus précieux qu'ils eussent jamais eus au monde. Pendant le combat leur coeur n'était que feu pour le salut des âmes. L'un était à la brèche baptisant les catéchumènes, l'autre donnant l'absolution aux néophytes, tous deux animant les chrétiens à mourir dans les sentiments de piété dont ils les consolaient dans leurs misères. Aussi, jamais la joie ne fut plus vive, ni l'amour qu'ils eurent pour leurs Pères et leurs Pasteurs.

Un infidèle voyant les affaires dépérir, parla de prendre la fuite. Un chrétien nommé Etienne Annaothalia, le plus considérable du pays pour son courage et ses exploits sur l'ennemi, ne voulut jamais le permettre. "Ah quoi! dit-il, pourrions-nous bien abandonner ces deux bons Pères, qui pour nous ont exposé leur vie? L'amour qu'ils ont eu de notre salut sera la cause de leur mort. Il n'est plus temps pour eux de fuir à travers les neiges. Mourons donc avec eux et nous irons de compagnie au ciel."

Cet homme avait fait sa confession générale peu de jours auparavant par un pressentiment du danger où il se vit enveloppé et avait souhaité que la mort le trouvât disposé pour le ciel. En effet, il s'était mis dans la ferveur d'une façon si extraordinaire, de même que quantité d'autres chrétiens, que jamais nous ne pourrions assez bénir les conduites de Dieu sur tant d'âmes prédestinées que sa divine Providence conduit avec amour à tous les instants de la vie et de la mort.

Toute cette troupe de chrétiens tomba, pour la majorité, vivante entre les mains de l'ennemi et avec eux, nos deux Pères, pasteurs de cette Eglise. Ils ne furent pas tous tués sur les lieux, Dieu les réservait à des couronnes bien plus grandes dont nous parlerons après.

Quand l'Iroquois eut fait son coup et réduit en flammes le bourg Saint-Louis, il retourna sur ses pas au bourg Saint-Ignace, où il avait laissé une bonne garnison afin que ce lieu leur fût une retraite assurée en cas de malheur et que les vivres qu'ils y avaient trouvés, leur servissent de rafraîchissements et de provisions pour le retour.

Le soir du même jour, ils envoyèrent des découvreurs pour reconnaître l'état de notre maison de Sainte-Marie. Quand ceux-ci firent leur rapport au conseil de guerre, la conclusion fut de venir nous attaquer le lendemain matin, se promettant une victoire plus glorieuse que tous les succès de leurs armes par le passé.

Nous étions en état de bonne défense et nous ne voyions aucun de nos Français qui ne fut résolu de vendre bien chèrement sa vie et de mourir en une cause, qui, dévouée aux intérêts de la foi et au maintien du christianisme en ces régions, était plus la cause de Dieu que la nôtre. Aussi, notre plus grande confiance était en Lui.

Cependant une partie des Hurons qui s'appellent Atinniacenten (c'est-à-dire la nation de ceux qui portent un ours en leurs armoiries), armés en hâte, se trouvèrent le lendemain matin, dix-sept mars, environ trois cents guerriers qui, dans l'attente d'un plus puissant secours, se tenaient secrètement aux avenues, à dessein de surprendre quelque part l'ennemi.

Environ deux cents Iroquois, détachés de leur groupe pour prendre les devants et venir commencer l'attaque de notre maison, rencontrèrent quelques avant-coureurs de cette troupe huronne qui prirent assez tôt la fuite après quelques escarmouches et furent poursuivis vivement jusqu'en vue de notre fort. Plusieurs avaient été tués dans le désordre au milieu des neiges. Mais les plus courageux des Hurons ayant tenu pied ferme contre ceux qui s'attachèrent au combat avec eux eurent la faveur de leur côté et contraignirent l'Iroquois à se réfugier dans la palissade du bourg Saint-Louis dont les seules cabanes avaient été brûlées. On força ensuite les Iroquois dans cette palissade et on fit environ trente captifs.

Le gros des ennemis, en apprenant la défaite des siens, vint fondre sur nos gens tout au milieu de leur victoire. C'était l'élite des chrétiens du bourg de la Conception et quelques autres du bourg de la Magdeleine. Leur courage ne s'abattit pas quoiqu'ils ne fussent qu'environ cent cinquante. Ils se mettent en prières et soutiennent l'assaut d'une place qui, si fraîchement prise et reprise, n'était plus raisonnablement défendable. Le choc fut furieux de part et d'autre. Nos gens firent quantité de sorties, malgré leur petit nombre, ils contraignirent souvent l'ennemi de lâcher pied. Mais le combat se continuant assez avant dans la nuit, il ne restait plus qu'une vingtaine de chrétiens, blessés pour la plupart. La victoire demeura entière entre les mains des infidèles quoiqu'elle leur eût coûté bien cher. Leur chef avait été gravement blessé et avait perdu sur la place près de cent de ses hommes les plus courageux.

Toute la nuit, nos Français sont en armes, attendant de voir à nos portes cet ennemi victorieux. Nous redoublons notre dévotion, qui était la plus forte de nos espérances, notre secours ne pouvant venir que du ciel. Nous voyant à la veille de la fête du glorieux saint Joseph, patron de ce pays, nous nous sentîmes obligés d'avoir recours à un protecteur si puissant. Nous fîmes voeu de dire tous les mois chacun une messe en son honneur, l'espace d'un an entier, pour ceux qui seraient prêtres, et tous tant que nous étions

ici, y joignirent par voeu diverses pénitences afin de nous disposer plus saintement à accomplir les volontés de Dieu sur nous, soit pour la vie, soit pour la mort, nous considérant tous comme autant de victimes consacrées à Notre-Seigneur, qui doivent attendre de sa main l'heure de l'immolation pour sa gloire, sans entreprendre d'en retarder ou d'en vouloir hâter le moment.

Tout le jour se passa dans un profond silence de part et d'autre. Le pays était dans l'effroi et attendait quelque nouveau malheur.

Le 19, fête du grand saint Joseph, une épouvante subite se jeta dans le camp ennemi. Les uns se retiraient avec désordre, les autres ne songeaient qu'à la fuite. Leurs capitaines furent contraints d'obéir à la terreur qui les avait saisis. Ils précipitaient la retraite, faisant sortir en hâte une partie de leurs captifs chargés au-dessus de leurs forces des dépouilles qu'emportaient les vainqueurs et réservant à une autre occasion de les faire mourir.

Pour les autres captifs, destinés à mourir sur les lieux, ils les attachèrent à des pieux fichés en terre, les disposèrent en diverses cabanes auxquelles en sortant du bourg ils mirent le feu de tous côtés. Ils prenaient plaisir en partant à se repaître des cris épouvantables que poussaient ces pauvres victimes au milieu des flammes, où des enfants grillaient à côté de leur mère, où un mari voyait sa femme rôtir au côté de lui, où la cruauté eût eu de la compassion dans un spectacle qui n'avait rien d'humain, sinon l'innocence des suppliciés dont la plupart étaient chrétiens.

Une vieille femme échappée du milieu de cet incendie, porta la nouvelle au bourg Saint-Michel, où il y avait environ sept cents hommes en armes qui accourent sur l'ennemi. Mais ils ne purent l'atteindre après deux jours de chemin, partie par manque de vivres, partie par crainte de combattre sans avantage un ennemi encouragé de ses victoires et armé pour la plupart d'armes à feu, tandis qu'eux-mêmes en avaient peu. Toutes ces choses les obligèrent à retourner sur leurs pas sans avoir rien fait. Ils trouvèrent sur le chemin de temps en temps divers captifs qui par manque de force pour suivre le vainqueur précipitant sa retraite, avaient eu la tête fendue d'un coup de hache. D'autres étaient restés à demi brûlés à un poteau.



Vous êtes les frères des saints...

“Les paroles nous manquent pour remercier comme il convient la Divine Bonté qui a voulu — permettez-moi de dire ce mot — élever notre jubilé sacerdotal jusqu’à ces splendeurs qui font notre joie, comme la joie de toute âme catholique mais spécialement la joie de la France et plus particulièrement encore la joie de nos chers fils du Canada, je pourrais bien dire de l’Amérique tout entière. Nous vous félicitons, chers enfants, et nous félicitons vos pays. C’est bien l’occasion de dire fort à propos: “Vous êtes les frères des saints.” Oui, véritables frères des Saints Martyrs, puisque descendants de la même race et héritiers des mêmes noms.”

Sa Sainteté le Pape Pie XI,
à une audience de Canadiens, la veille des
fêtes de canonisation.





L'heureuse mort des Pères de Brébeuf et Lalemant ⁽¹⁾

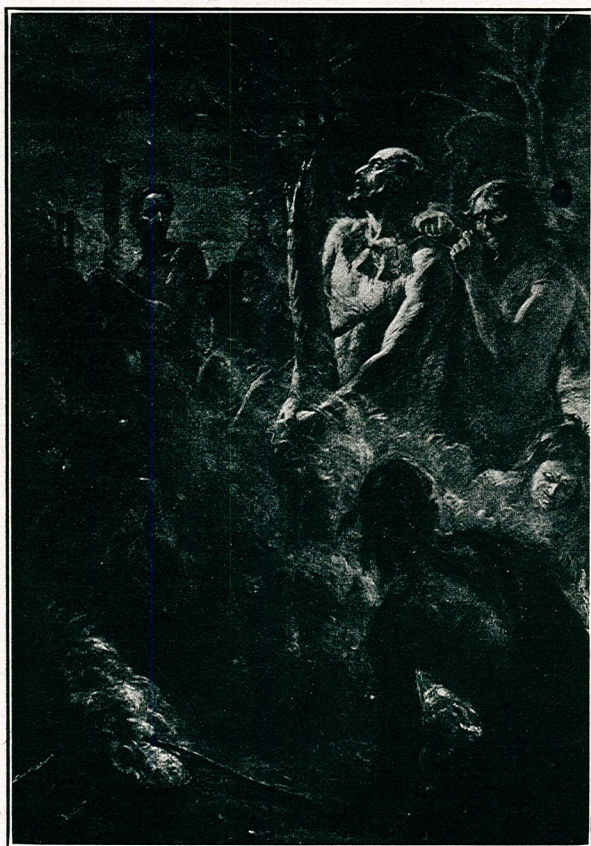
Le vingtième jour du même mois (mars 1649), nous eûmes l'assurance du départ de l'ennemi. Ayant eu auparavant par quelques captifs échappés la nouvelle certaine de la mort du Père Jean de Brébeuf et du Père Gabriel Lalemant, nous envoyâmes un de nos Pères et sept autres Français chercher leurs corps au lieu de leur supplice. Ils y trouvèrent un spectacle d'horreur: les restes de la cruauté même ou plutôt les restes de l'amour de Dieu, qui seul triomphe dans la mort des martyrs.

Je les appellerais volontiers de ce nom glorieux, s'il m'était permis, parce qu'ils se sont volontairement exposés à la mort pour l'amour de Dieu et le salut de leur prochain, et à une mort cruelle si jamais il y en eût au monde — alors qu'ils auraient pu facilement mettre leur vie en assurance, s'ils avaient été moins remplis de l'amour de Dieu que d'eux-mêmes; ensuite parce que la haine de la foi et le mépris du nom de Dieu ont été les plus puissants motifs qui aient agi sur l'esprit des barbares, de sorte qu'ils exercèrent sur les missionnaires autant de cruautés que jamais tyran en ait fait endurer aux martyrs, triomphant et de la vie et de la mort, dans le plus fort de leurs supplices.

Dès qu'ils furent captifs, on les dépouilla de leurs vêtements, on leur arracha quelques ongles et on les reçut, en entrant dans le bourg Saint-Ignace, par une grêle de coups de bâtons sur les épaules, les reins, les jambes, l'estomac, le ventre et le visage, ne laissant aucune partie de leur corps qui n'eût alors enduré son tourment.

Le Père Jean de Brébeuf, accablé sous la pesanteur de ces coups, ne perdit pas pour tout cela le soin de son troupeau. Se voyant entouré de chrétiens instruits par lui et captifs avec lui, il leur dit: "Mes enfants, levons les yeux au ciel dans le plus fort de nos douleurs, souvenons-nous que Dieu est le témoin de nos souffrances et en sera bientôt notre trop grande récompense. Mourons dans cette foi et espérons de sa bonté l'accomplissement de ses promesses. J'ai plus pitié de vous que de moi; mais soutenez

(1) Relations des Jésuites de la Nouvelle-France:
Edition de Québec, 1858, vol. II, 1649, chap. IV, pp. 13-15;
Edition Thwaites, (Cleveland, 1896-1901) vol. XXXIV, pp. 138-150.



avec courage le peu de tourments qui reste. Il finiront avec nos vies. La gloire qui les suit n'aura jamais de fin." "Echon, lui dirent-ils, (c'est le nom que les Hurons donnaient au Père) notre esprit sera dans le ciel lorsque nos corps souffriront sur terre. Prie Dieu pour nous, qu'il nous fasse miséricorde, nous l'invoquerons jusqu'à la mort."

Quelques infidèles Hurons, anciens captifs des Iroquois, naturalisés avec eux, et anciens ennemis de la foi, furent irrités de ces paroles et de ce que nos Pères dans leur captivité n'avaient pas la langue captive. Ils coupèrent à l'un les mains, percèrent l'autre d'alènes aiguës et de pointes de fer, leur appliquèrent sous les aisselles et sur les reins des haches toutes rouges de feu et leur en mirent un collier autour du cou, en sorte que tous les mouvements de leurs corps leur donnaient un nouveau supplice. S'ils voulaient se pencher en avant, les haches toutes en feu qui pendaient en arrière, leur brûlaient toutes les épaules. Et s'ils pensaient éviter cette douleur, en se pliant un peu en arrière, leur estomac et leur poitrine trouvaient un semblable tourment. S'ils demeuraient tout droits sans pencher de côté ni d'autre, ces haches ardentes appliquées également de tous côtés leur étaient un double supplice. Ils leur mirent des ceintures d'écorce remplie de poix et de résine où ils mirent le feu qui grilla tout leur corps.

Au plus fort de ces tourments, le Père Gabriel Lalemant levait les yeux au ciel, joignant les mains de temps à autre et jetant des soupirs à Dieu qu'il invoquait à son secours. Le Père Jean de Brébeuf souffrait comme un rocher, insensible au feu et aux flammes, sans pousser un cri et demeurant dans un profond silence qui étonnait ses bourreaux mêmes. Sans doute, son cœur reposait alors en son Dieu. Puis revenant à lui, il prêchait à ces infidèles et plus encore à quantité de bons chrétiens captifs qui avaient compassion de lui.

Ces bourreaux, indignés de son zèle, pour l'empêcher de parler de Dieu, lui cernèrent la bouche, lui coupèrent le nez et lui arrachèrent les lèvres. Mais son sang parlait bien plus haut que n'avaient fait ses lèvres et, son cœur n'étant pas encore arraché, sa langue ne laissa pas de lui rendre service jusqu'au dernier soupir, pour bénir Dieu de ses tourments et pour animer les chrétiens plus puissamment qu'il n'avait jamais fait.

En dérision du saint Baptême que ces bons Pères avaient administré si charitablement même à la brèche et au plus chaud de la mêlée, ces malheureux ennemis de la foi s'avisèrent de les baptiser d'eau bouillante. Tout leur corps en fut ondoyé plus de deux et trois fois, tandis que des railleries piquantes accompagnaient ces tourments. "Nous te baptisons, disaient ces misérables, afin que tu sois bienheureux dans le ciel; car sans un bon baptême on ne peut pas être sauvé." D'autres ajoutaient en se

moquant: "Nous te traitons d'amis, puisque nous serons cause de ton plus grand bonheur là-haut au ciel. Remercie-nous de tant de bons offices car plus tu souffriras, plus ton Dieu t'en récompensera."

C'était des Hurons infidèles, anciens captifs des Iroquois, anciens ennemis de la foi qui, autrefois ayant eu assez d'instruction pour leur salut, en mésusaient maintenant avec impiété pour la gloire des Pères, mais il est bien à craindre que ce ne fut aussi pour leur propre malheur.

Plus on redoublait ces tourments, plus les Pères priaient Dieu pour que leurs péchés ne fussent pas la cause de la réprobation de des pauvres aveugles auxquels ils pardonnaient de tout leur coeur. C'est bien maintenant qu'ils disent en repos: "Transivimus per ignem et aquam et duxisti nos in refrigerium." (1)

Lorsqu'on les attacha au poteau où ils souffrirent ces tourments et où ils devaient mourir, ils se mirent à genoux, l'embrasèrent avec joie et le baisèrent saintement comme l'objet de leurs désirs, de leurs amours, et comme le gage assuré et l'ultime garantie de leur salut. Ils y furent quelque temps en prières et plus longtemps que ces bourreaux ne voulurent leur permettre. Ces barbares crevèrent les yeux au Père Gabriel Lalemant et appliquèrent des charbons ardents dans les orbites.

Leurs supplices ne furent pas en même temps. Le Père Jean de Brébeuf fut dans le fort de ses tourments environ trois heures, le jour même de sa capture. (16 mars) et rendit l'âme sur les quatre heures du soir. Le Père Gabriel Lalemant endura plus longtemps, depuis six heures du soir jusqu'à environ neuf heures le lendemain matin, 17 mars.

A l'approche de la mort, on leur arracha le coeur à tous deux, en leur faisant une ouverture au dessus de la poitrine. Et ces barbares s'en repurent inhumainement, buvant tout chaud le sang qu'ils puisaient à sa source d'une main sacrilège. Ils étaient encore tout pleins de vie qu'on leur enlevait des morceaux de chair des cuisses, du gras des jambes et des bras, que des bourreaux faisaient rôtir sur des charbons et mangeaient à leur vue.

Ils avaient tailladé leur corps en diverses parties et pour accroître la sensation de la douleur, ils avaient fourré dans ces plaies des haches toutes en feu.

Le Père Jean de Brébeuf avait eu la peau qui couvre le crâne arrachée de la tête. Ils lui avaient coupé les pieds et décharné les cuisses jusqu'au os et lui avaient fendu une mâchoire en deux d'un coup de hache.

Le Père Gabriel Lalemant avait reçu sur l'oreille gauche un coup de hache enfoncé jusqu'à la cervelle qui paraissait à découvert. Nous ne vîmes aucune partie de son corps depuis les pieds

(1) Nous avons traversé le feu et l'eau et vous nous avez conduits au lieu du rafraîchissement. (Ps. 65, 12.)

jusqu'à la tête, qui n'eût été grillée et brûlée vive, même les yeux, où ces impies avaient fourré des charbons ardents.

Ils leur avaient grillé la langue, leur mettant à diverses reprises dans la bouche des tisons enflammés et des flambeaux d'écorce, ne voulant pas qu'ils invoquent en mourant Celui pour qui ils souffraient et qui jamais ne pouvait mourir en leur cœur.

J'ai su tout cela de personnes dignes de foi qui l'ont su et me l'ont rapporté à moi-même et qui alors étaient captifs avec eux mais qui, réservés pour être mis à mort en un autre temps, ont trouvé le moyen de se sauver.

Mais laissons ces objets d'horreur et ces monstres de cruauté, puisque un jour toutes ces parties seront douées d'une gloire immortelle et que la grandeur de leurs tourments sera la mesure de leur bonheur et que dès maintenant ils vivent dans le repos des Saints et y seront à jamais.

Nous avons enseveli ces précieuses reliques, le dimanche 21 mars, avec tant de consolation et avec des sentiments de dévotion si tendre en tous ceux qui assistèrent à leurs obsèques que je n'en sache aucun qui ne souhaitât une mort semblable plutôt que de la craindre et qui ne se crût très heureux de se voir en un lieu où peut-être à deux jours de là, Dieu lui ferait la grâce de répandre son sang et de donner sa vie en pareille occasion. Pas un de nous ne put jamais gagner sur soi de prier Dieu pour eux comme s'ils en eussent eu quelque besoin; mais notre esprit se portait incontinent au ciel où il ne doutait point que ne fussent leurs âmes. Quoi qu'il en soit, je prie Dieu qu'il accomplisse sur nous ses volontés jusqu'à la mort comme il a fait en leurs personnes.



**Son Eminence le Cardinal O'Connell à la bénédiction
du sanctuaire de Midland le 26 juin 1926:**

"Nous venons nous agenouiller avec dévotion et respect sur ce sol imbibé du sang de ces saints. Le monde cherche des héros, il y en a ici. Le monde loue ceux qui remportent des victoires, ces hommes ont gagné la plus grande victoire qu'un homme puisse remporter . . . Nous devons nous agenouiller en silence et ne rien dire, mais goûter, nous pénétrer de la sainteté de cet endroit où ces hommes ont vécu et sont morts."

cf. Pèlerinages canadiens. p. 245.

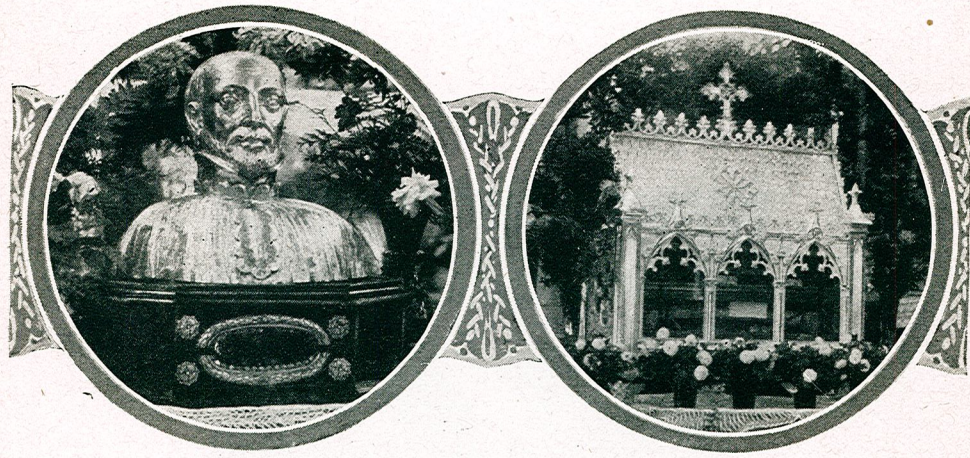
Lettre d'un témoin oculaire

Nous trouvâmes les corps des deux Pères à Saint-Ignace, mais un peu écartés l'un de l'autre. On les rapporta à notre cabane et on les exposa sur des écorces de bois, où je les considérai à loisir plus de deux heures de temps, pour voir si ce que les sauvages nous avaient dit de leur martyre et de leur mort était vrai. Je considérai premièrement le corps du Père de Brébeuf qui faisait pitié à voir, aussi bien que celui du Père Lalemant. Le Père de Brébeuf avait les jambes, les cuisses et les bras tous décharnés jusqu'aux os. J'ai vu et touché quantité de grosses ampoules, qu'il avait en plusieurs endroits de son corps (provenant) de l'eau bouillante que ces barbares lui avaient versée en dérision du saint baptême. J'ai vu et touché la plaie d'une ceinture d'écorce toute pleine de poix et de résine qui grilla tout son corps. J'ai vu et touché les brûlures du collier de haches qu'on lui mit sur les épaules et sur l'estomac. J'ai vu et touché ses deux lèvres, qu'on lui avait coupées à cause qu'il parlait de Dieu, pendant qu'on le faisait souffrir. J'ai vu et touché tous les endroits de son corps, qui avait reçu plus de deux cents coups de bâtons. J'ai vu et touché le dessus de sa tête écorchée. J'ai vu et touché l'ouverture que ces barbares lui firent pour lui arracher le cœur. Enfin j'ai vu et touché toutes les plaies de son corps, comme les sauvages nous l'avaient dit et assuré.

Nous ensevelîmes ces précieuses reliques le dimanche 21^e jour de mars 1649 avec bien de la consolation. J'eus le bonheur de les porter en terre et de les exhumer avec celles du Père Gabriel Lalemant.

Lorsque nous partîmes du pays des Hurons, le printemps suivant, nous levâmes les deux corps de terre et nous les mîmes à bouillir dans de forte lessive. On gratta bien tous les os, et on prit le soin de les faire sécher. Je les mettais tous les jours dans un petit four de terre que nous avions, après l'avoir un peu chauffé. Et étant en état de les serrer, on les enveloppa séparément dans de l'étoffe de soie, puis on les mit en deux petits coffres, et nous les apportâmes à Québec, où ils sont en grande vénération.

Lettre du Frère Christophe Regnaut adressée de Québec aux Jésuites de Caen, en 1678. (Archives du Canada, 1884).



LES RELIQUES

Une partie des ossements fut envoyée en France; la majeure partie resta au Collège de Québec. En 1800, le dernier jésuite, le P. Jean-Joseph Casot, se voyant près de mourir, confia ce qu'il avait en mains aux religieuses de l'Hôtel-Dieu (particulièrement le crâne de saint Jean de Brébeuf).

Lors des fêtes de la béatification, en 1925, celles-ci partagèrent avec les Pères Jésuites leur précieux dépôt.

La chapelle de la Congrégation de la Haute-Ville, à Québec, est devenue le sanctuaire québécois des Martyrs Canadiens. Une magnifique châsse y présente à la vénération des fidèles la moitié gauche du crâne de saint Jean de Brébeuf, un morceau d'une côte de saint Gabriel Lalemant et le bout d'un péroné de saint Charles Garnier.



Groupe des Saints Martyrs Canadiens qui orne
la place de l'église de St-Colomb, à Sillery.

Aux Apôtres du Canada

O mes frères aînés, mes pères plutôt et mes modèles qui confondez ma torpeur par votre zèle; ô postérité authentique d'Ignace, véritables fils de la Compagnie et dignes compagnons de Jésus; ô distributeurs partout du bonheur éternel; coursiers infatigables de la gloire de Dieu; avant-garde du Christ parmi les embûches du démon; trophées de la vraie foi parmi les infidèles; vous dont la vie apporta plus de gloire à Dieu que la création du ciel et de la terre; ô flammes de l'Esprit-Saint, instruments de sa charité; anges du Canada, un jour visibles en ce pays . . . Si vous l'aimez, ce pays neuf, que vous avez ensemencé pour la céleste moisson et arrosé de votre sueur et de votre sang, priez pour lui; pourvoyez à ses besoins; obtenez-lui des ouvriers dignes de vous, qui n'hésitent pas à marcher sur vos traces. Faites plus encore: si vous m'aimez, moi qui vous aime tant, moi si chétif successeur de tels héros, obtenez-moi de Dieu une grâce à laquelle je tiens plus qu'à la vie, à savoir que mon sang, purifié des ferments anciens, réchauffé au contact du vôtre si pur et si bouillant, s'y mêle tout entier, se répande avec le vôtre et distribue du coup les richesses du sang de Jésus-Christ.

Prière qu'adressait à ses devanciers en la Nouvelle-France le P. François de Crespieu, missionnaire au Saguenay de 1671 à 1702. (Extrait du Mss montagnais conservé à l'Archevêché de Québec.)

Vie intérieure du Père Gabriel Lalemant ⁽¹⁾

Le Père Gabriel Lalemant était venu le dernier au combat et toutefois a ravi heureusement une des premières couronnes. Je veux dire, que n'y ayant que six mois qu'il était arrivé en cette mission des Hurons et le dernier de tous, il a été choisi de Dieu pour être une des premières victimes immolées à la haine du nom chrétien et de la foi.



Il y avait plusieurs années qu'il demandait à Dieu avec des larmes et des soupirs, d'être envoyé dans cette mission du bout du monde malgré que sa complexion très délicate et que son corps n'eût point de forces si ce n'est ce que l'esprit de Dieu et le désir de souffrir pour son nom pouvait lui en donner. Je ne puis

(1) Relations des Jésuites de la Nouvelle-France:
Edition Québec. 1858. Vol. II. Relation 1649, chap. IV, p. 15-17.
Edition Thwaites. (Cleveland, 1896-1901) Vol. XXXIV. p. 150-158.

cache au public un écrit secret de sa main, trouvé après sa mort, sur les motifs qu'il avait eu de souhaiter si ardemment l'emploi de ces missions. Voici ses propres termes:

"C'est, mon Dieu, mon Sauveur,

1 — pour me revancher des obligations que je vous ai; car, si vous avez abandonné vos contentements, vos honneurs, votre santé, vos joies et votre vie, pour me sauver, moi misérable, n'est-il pas plus raisonnable que j'abandonne, à votre exemple, toutes ces choses, pour le salut des âmes que vous estimez vôtres, qui vous ont coûté votre sang, que vous avez aimées jusqu'à la mort et dont vous avez dit: Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis. (1)

2 — Quand bien même je ne serais point mu par un esprit de gratitude à vous faire ces holocaustes de moi-même, je le ferais de tout mon cœur en considération des grandeurs de votre adorable Majesté et de votre bonté infiniment infinie, qui mérite qu'un homme s'immole à votre service et qu'il se perde heureusement soi-même pour accomplir fidèlement ce qu'il juge être de votre volonté sur lui et des inspirations particulières qu'il vous plait de lui donner pour le bien de votre plus grande gloire.

3 — Puisque j'ai été assez misérable de tant offenser votre bonté, ô mon Jésus, il est juste de vous satisfaire par des peines extraordinaires: et ainsi je dois marcher devant votre face le reste de ma vie, le cœur humilié et contrit dans la souffrance des maux que vous avez le premier soufferts pour moi.

4 — Je suis redevable à mes parents, à ma mère, à mes frères et je dois attirer sur eux les effets de vos miséricordes. Mon Dieu, ne permettez jamais qu'aucun de cette famille, pour laquelle vous avez eu tant d'amour, périsse en votre présence et qu'il soit du nombre de ceux qui vous doivent blasphémer éternellement. Que je sois pour eux la victime. Quoniam ego in flagella paratus sum; hic ure, hic seca, ut in aeternum parcas.

5 — Oui, mon Jésus et mon amour, il faut aussi que votre sang, versé pour les barbares aussi bien que pour nous, soit appliqué efficacement pour leur salut; et c'est en quoi je veux coopérer à votre grâce et m'immoler pour eux.

6 — Il faut que votre nom soit adoré, que votre Royaume soit étendu par toutes les nations du monde et que je consume ma vie pour retirer des mains de Satan, votre ennemi, ces pauvres âmes qui ont coûté et votre sang et votre vie.

(1) "Ce que vous avez fait au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'avez fait." (Réminiscence évangélique. Math. 25, 40.)

7 — Enfin, s'il est raisonnable que quelqu'un se porte d'amour à donner ce contentement à Jésus-Christ, au péril de cent mille vies, s'il en avait autant, avec la perte de tout ce qui est le plus doux et le plus agréable à la nature, tu ne trouveras jamais personne qui ne soit plus obligée à l'entreprendre que toi. Allons donc, mon âme, pardons-nous saintement pour donner ce contentement au Sacré Coeur de Jésus-Christ; il le mérite et tu ne peux t'en dispenser, si tu ne voulais vivre et mourir ingrate à son amour."

Tels sont les motifs qui avaient animé son zèle à venir mourir avec nous, au milieu de cette barbarie. Il n'y avait rien de plus innocent que lui, ayant quitté le monde dès sa tendre jeunesse et depuis dix-neuf ans qu'il était religieux de notre Compagnie, ayant toujours marché avec une conscience si pure, que la moindre ombre, je ne dirai pas du péché, mais des pensées qui en approchent et qui n'ont rien de criminel ne servait qu'à l'aider à s'unir davantage à Dieu.

Depuis son arrivée ici chez les Hurons, il s'était appliqué avec tant d'ardeur à apprendre une langue ingrate, si jamais il y en eût au monde, et ensuite y avait fait tant de progrès que nous ne doutions point que Dieu ne voulut se servir de lui en ces pays pour l'avancement de sa gloire. Sa charité ne trouvait point de différence entre l'étude des sciences plus hautes qui l'avaient occupé jusqu'alors et les difficultés épineuses d'une langue barbare qui n'a rien d'attrayant, sinon autant que le zèle du salut du prochain y fait rencontrer de beauté. Ce n'est pas une peine des plus petites en ces pays, qu'il faille devenir enfant pour apprendre à parler, à l'âge de trente-neuf ans.

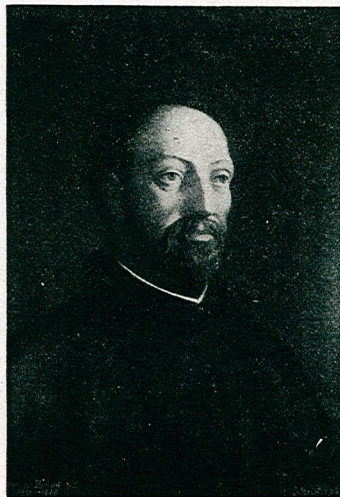
Après tout, sa course a été bientôt consommée: mais en ce peu de temps, il a rempli les attentes que la terre et le ciel pouvaient avoir de ses travaux. Il est mort pour la cause de Dieu et a trouvé en ces pays, la croix de Jésus-Christ qu'il y cherchait et dont il a porté sur lui-même les marques bien sanglantes.

En quittant le monde, il avait quitté la part des charges honorables dues à sa naissance. Toutefois je puis dire avec vérité, que sa robe empourprée de son sang, lui est mille fois plus précieuse que la pourpre et les plus hautes espérances que le monde lui eût pu promettre.

Il naquit à Paris, le 31 octobre 1610. Il entra en notre Compagnie le 24 mars 1630, et y mourut dans un lit de gloire le 17 mars de la présente année 1649. Les Hurons le nommaient: Atironta.

Vie intérieure du Père Jean de Brébeuf ⁽¹⁾

Le Père Jean de Brébeuf avait été choisi de Dieu pour être le premier apôtre des Hurons, le premier de notre Compagnie qui y ait mis le pied et qui n'y ayant pas trouvé un seul sauvage invoquant le nom de Dieu, y a si heureusement travaillé pour le salut de ces pauvres barbares. Avant sa mort, il eut la consolation d'y voir sept mille baptisés et la Croix de Jésus-Christ arborée partout avec la gloire et adorée en un pays qui depuis la naissance du monde n'avait jamais été chrétien.



Il fut envoyé en Nouvelle-France en 1625 par le R. P. Coton. Comme coup d'essai, pour son premier apprentissage, il passa l'hiver à errer dans le bois avec les Montagnais, peuples voisins

(1) Relations des Jésuites de la Nouvelle-France:
Edition de Québec. 1858. vol. II. Relation de 1649, chap. V,
pp. 17-25.
Edition Thwaites. (Cleveland, 1896-1901) vol. XXXIV, pp. 158-
195.

Voici le titre original: "Quelques remarques sur la vie du Père Jean de Brébeuf". Nous en avons substitué un autre pour plus de précision.

de Québec. Il eut beaucoup à y souffrir en attendant l'été de l'année suivante 1626 pour monter ici aux Hurons. Il dévorait les difficultés de ces langues barbares avec un succès si heureux qu'il semblait n'être né que pour ces pays. Il accommoda son naturel et son humeur aux façons d'agir de ces peuples avec tant de maîtrise, se faisant tout à tous pour les gagner à Jésus-Christ, qu'il leur avait ravi le cœur et y était uniquement aimé lorsqu'il fut contraint de retourner en France en 1629. Les Anglais étaient devenus maîtres du pays et ne voulaient pas y souffrir les prédicateurs de la foi.



L'Anglais contraint de lâcher prise, se retira du pays qu'il occupait injustement. Le Père y fut renvoyé en 1633, année où il se vit obligé d'hiverner à Québec, n'ayant pu monter aux Hurons que l'année suivante, déjà maître de la langue et rempli d'espérance pour la conversion de ces peuples.

Il fallait un homme accompli pour une si haute entreprise et surtout un homme d'une sainteté éminente. C'est ce qu'il ne voyait pas en lui-même mais ce que tous ceux qui l'ont connu ont toujours admiré en lui: une vertu à laquelle rien ne manquait et qui semblait lui être naturelle, quoique ce qui paraissait au dehors

ne fut rien en comparaison des trésors de grâce dont Dieu l'enrichissait de jour en jour et des faveurs qu'il lui faisait.

Souvent Notre-Seigneur lui apparut, quelques fois en état de gloire, mais d'ordinaire portant sa croix ou bien y étant attaché. Cela imprimait en son cœur des désirs si ardents de beaucoup souffrir pour son nom. Quoiqu'il eût beaucoup souffert en mille occasions, des peines, des fatigues, des persécutions, des douleurs, tout ne lui était rien. Et il se plaignait de son malheur, croyant qu'il n'avait jamais rien souffert et que Dieu ne le trouvait pas digne de lui faire porter la moindre partie de sa croix.

Notre-Dame lui était aussi très souvent apparue: ce fait d'ordinaire laissait en son âme des désirs de souffrir mais avec des douceurs si grandes et une telle soumission aux volontés de Dieu, qu'ensuite son esprit en demeurait dans une paix profonde et dans un sentiment élevé des grandeurs de Dieu pendant plusieurs jours.

L'année 1640, où il passa tout l'hiver en mission dans la Nation Neutre, une grande croix lui apparut, venant du côté des nations iroquoises. Il le dit au Père qui l'accompagnait⁽¹⁾. Celui-ci lui demanda quelques particularités plus grandes de cette apparition, il ne lui répondit rien autre sinon que cette croix était si grande, assez pour attacher non seulement une personne, mais tous tant que nous étions en ce pays.

Il avait eu l'ordre d'écrire ces choses extraordinaires qui se passaient en lui, au moins celles dont il pourrait plus aisément se ressouvenir, car elles étaient trop fréquentes et le soin du salut du prochain, lui donnait à peine quelques loisirs pour écrire de temps à autre. Voici les deux dernières choses que j'ai trouvées dans ses mémoires:

“Quantité de croix me sont apparues que j'embrasais toutes très volontiers. La nuit suivante, j'étais en oraison, me conformant aux volontés de Dieu sur moi et lui disant: “Fiat voluntas tua; Domine quid me vis facere?” J'ai entendu une voix qui m'a dit “Tolle, lege”. Le jour venu, je pris le petit livre de l'Imitation de Jésus-Christ et sans dessein, je suis tombé sur le chapitre: “De regia via sanctae crucis.” Depuis ce temps-là, j'ai senti dans mon âme une grande paix et un repos dans les occasions de souffrir.”

“Sur le soir, étant en oraison devant le Très Saint Sacrement, j'ai vu en esprit sur mes habits et sur les habits de tous nos Pères, sans qu'aucun en fut exempté, des taches toutes de sang, ce qui m'a laissé dans un sentiment d'admiration.”

(1) Le P. Joseph-Marie Chaumonot.

Nous n'en savons pas davantage. Peut-être Dieu a-t-il voulu nous avertir, et par ces croix et par ce sang, qu'il nous fera la même grâce dont il a voulu récompenser les mérites de ce bon Père, de mourir pour son nom et de répandre notre sang pour l'établissement de sa gloire. Quoiqu'il en soit, nous le prions d'accomplir sa très sainte volonté sur nous jusqu'à la mort.

Ce bon Père se sentait tellement porté à procurer la gloire de Dieu et à n'avoir que cela en vue, que plus de onze ans avant sa mort, il s'obligea par voeu à faire et à pâtir tout ce que, le reste de sa vie, il pourrait reconnaître comme étant à la plus grande gloire de Dieu, voeu qu'il renouvelait tous les jours à l'autel, au temps de la très sainte communion.

Ensuite, je ne vois rien de plus fréquent dans ses mémoires que le sentiment de mourir pour la gloire de Jésus-Christ. "Sentio me vehementer impelli ad moriendum pro Christo". Désirs qui se continuaient chez lui pendant les huit ou dix jours suivants. Enfin, voulant se faire holocauste et victime consacrée à la mort et pour prévenir plus saintement le bonheur du martyre qui l'attendait, il s'y voua par un voeu conçu en ces termes:

"Mon Dieu et mon Sauveur Jésus, que pourrais-je vous rendre pour tous les biens dont vous m'avez prévenu ? Je prendrai de votre main le calice de vos souffrances et j'invoquerai votre Nom. Je fais donc voeu en la présence de votre Mère très sacrée, et de son très chaste époux saint Joseph, devant les Anges, les Apôtres, les Martyrs, mes bienheureux Pères saint Ignace et saint François Xavier; oui, mon Sauveur Jésus, je vous fais voeu de ne jamais manquer de mon côté à la grâce du martyre, si par votre infinie miséricorde vous me la présentez un jour, à moi votre indigne serviteur. Je m'y oblige en telle façon que je prétends que, tout le reste de ma vie, ce ne me soit plus une chose licite, qui demeure en ma liberté, de fuir les occasions de mourir et de répandre mon sang pour vous. (N'était-ce que dans quelque rencontre je juge pour lors qu'il fût des intérêts de votre gloire de m'y comporter autrement.) Et quand j'aurai reçu le coup de mort, je m'oblige à l'accepter de votre main avec tout l'agrément et la joie de mon coeur. Et partant, mon aimable Jésus, je vous offre dès aujourd'hui, dans les sentiments de joie que j'en ai, et mon sang et mon corps et ma vie; afin que je ne meure que pour vous, si vous me faites cette grâce, puisque vous avez daigné mourir pour moi. Faites que je vive en telle façon qu'enfin vous m'octroyiez cette faveur de mourir si heureusement. Ainsi mon Dieu et mon Sauveur, je prendrai

de votre main le calice de vos souffrances et j'invoquerai votre nom. Jésus, Jésus, Jésus."

Souvent les infidèles ont conspiré sa perte. Si quelque malheur était arrivé au pays, c'étaient les Jésuites qui en étaient la cause et Echon⁽¹⁾ le premier de tous. Si la peste régnait et si les maladies contagieuses dépeuplaient quelques bourgs, c'était lui qui, par ses sortilèges, faisait venir de l'enfer ces démons avec lesquels on l'accusait d'avoir commerce. La famine ne paraissait ici que par ses ordres; et si la guerre ne leur était pas favorable, c'était Echon qui avait des intelligences secrètes avec leurs ennemis et qui sous main recevait d'eux des pensions pour trahir le pays. Il n'était venu de France que pour exterminer tous les peuples avec lesquels il agirait, sous le prétexte d'y venir annoncer la foi et de procurer leur bonheur. En un mot, le nom d'Echon a été pendant quelques années, tellement en horreur, qu'on s'en servait pour effrayer les enfants et souvent on a fait croire à des malades que sa vue était le démon qui les avait ensorcelés et qui donnait le coup de mort. Mais son heure n'était pas venue. Tous ces mauvais desseins qu'on avait contre lui ne servaient qu'à augmenter sa confiance en Dieu et à le faire marcher tous les jours comme une victime consacrée à la mort qu'il n'attendait qu'avec amour mais dont il n'osait pas avancer le moment.

Notre Seigneur lui fit souvent connaître qu'il nous protégeait et que les puissances de l'enfer pouvaient bien faire rage contre nous, mais qu'elles n'étaient pas déchaînées. En 1637, on criait par tout le pays, au meurtre et au massacre, comme si nous eussions été les auteurs des maladies contagieuses qui ravageaient partout. On avait décidé de nous exterminer. Une troupe de démons lui apparurent à diverses reprises, tantôt comme des hommes qui entraient en fureur, tantôt comme des monstres épouvantables, des ours, des lions, des chevaux indomptés qui veulent fondre sur lui. Ces spectres ne lui causaient aucune horreur, ni aucun mouvement de crainte. Il leur disait: "Faites sur moi ce que Dieu vous permet; car sans sa permission aucun cheveu ne tombera de ma tête". A ces mots, tous ces démons disparaissaient en un moment.

D'autres fois, il voyait la mort les mains attachées par derrière à un poteau, proche de lui, qui tâchait de s'élancer avec fureur; mais ne pouvant pas rompre les liens dont il la voyait retenue, elle tombait à ses pieds sans force et sans vigueur, ne pouvant pas lui nuire.

En 1640, étant à la nation Neutre, il dit un soir au Père qui était avec lui, que la mort, sous la figure d'un squelette décharné, s'était présentée à lui en le menaçant. Ne sachant ce que cela

(1) C'est le nom que lui donnaient les sauvages.

voulait dire, il fut bien étonné le lendemain matin, lorsqu'un de nos bons amis, capitaine du bourg où ils étaient, vint apporter ces nouvelles-ci à nos Pères. Un Huron infidèle, nommé Aoenhokoui, récemment arrivé à la nation Neutre, et envoyé des anciens du pays, avait convoqué le conseil et y avait fait présent de neuf haches (ce sont en ces pays de grandes richesses) pour qu'ils assomment nos Pères et que les conséquences de ce meurtre ne puissent pas tomber sur les Hurons. Cette affaire avait occupé le conseil toute la nuit. Mais enfin, les capitaines de la Nation Neutre ne voulurent pas accepter.

Il puisait son esprit de confiance en Dieu dans l'oraison où il était souvent très élevé. Un seul mot lui donnait de l'entretien pour des heures entières non pas à son esprit dont il se plaignait ordinairement de l'inaction, mais à son coeur qui savourait les éternelles vérités de la foi et qui s'y tenait attaché avec repos, avec amour et avec joie. Nonobstant cette facilité d'entretien avec Dieu, il se préparait à l'oraison aussi exactement que ferait un novice dans ses premiers commencements.

Le jour, les nécessités du prochain ne lui permettaient pas de vaquer seul à seul avec Dieu, selon l'étendue des désirs de son coeur. Il prévenait l'heure ordinaire, se levant de très grand matin, quoique pour le même sujet, il poussa tous les jours bien avant dans la nuit, jusqu'à ce que sa nature n'en pouvant plus et le sommeil le contraignant de succomber, il se couchait à terre. Tout habillé comme il était et une pièce de bois lui servant de chevet, il ne donnait au corps que ce qu'il n'eût pas pu lui refuser en conscience.

Tantôt je trouve en ses écrits, que Dieu dans l'oraison l'a détaché de tous les sens et l'a uni à lui; tantôt qu'il a été ravi en Dieu et l'embrassait avec effort. D'autres fois il dit que son coeur s'est transporté en Dieu par des élans d'amour qui étaient extatiques. Mais surtout, cet amour était tendre à l'endroit de la personne sacrée de Jésus-Christ et de Jésus-Christ pâtissant.

Souvent il sentait cet amour, comme un feu qui s'étant enflammé dans son coeur, allait croissant de jour en jour, et consumait en lui l'impureté de la nature, pour y faire régner l'esprit de grâce et l'esprit adorable de Jésus-Christ.

Aux fêtes de la Pentecôte de l'année 1640, étant de nuit en oraison, en présence du Très Saint Sacrement, il se vit en un moment investi d'un grand feu qui brûlait sans rien consumer, toutes les choses qui étaient autour de lui. Tandis que ces flammes durèrent, il se sentit intérieurement enflammé de l'amour de Dieu, plus ardemment qu'il n'avait jamais fait.

Il a eu quantité de notables apparitions de Notre-Dame, de saint Joseph, des anges, des saints. Il voyait un jour une haute montagne toute couverte de saintes vierges qui étaient dans la

gloire, en sorte que depuis le pied de la montagne jusqu'au sommet, les rangs allaient diminuant jusqu'à ce qu'ils fussent réduits à l'unité, qui était Notre-Dame, assise sur le sommet de cette colline.

Quelques fois, à la vue des seuls habits dont la très sainte Vierge lui apparaissait revêtue et des franges qui pendaient au bas de sa robe, il était tellement occupé et absorbé par les éclats de sa gloire, qu'il n'osait pas se lever les yeux plus haut, par crainte d'être ébloui de l'excès des lumières qui jailliraient de son visage.

Mais ce n'était pas là les grâces qu'il désirait ni qu'il eût jamais désirées. Il tenait ces faveurs si secrètes et cachées, sauf à ceux auxquels il ne pouvait en conscience rien celer, que jamais il n'en a parlé, ni même donné à qui que ce soit le moindre indice. Et la conclusion qu'il en tirait chaque fois, était de s'en humilier davantage, de se défier de soi-même, de s'estimer le moindre de la maison et de craindre que le diable ne le trompât. Enfin jamais il ne s'est conduit par ses vues, quoique souvent Dieu lui eût fait connaître des choses éloignées et même lui donnât de grandes lumières sur le secret des consciences et le fond des coeurs. Mais il se conduisait uniquement par les principes de la Foi, les mouvements de l'obéissance et les lumières de la raison.

Un jour, parlant en oraison à Notre-Seigneur et lui disant: "Domine, quid vis me facere?"⁽¹⁾ il entendit cette réponse que Jésus-Christ fit autrefois à saint Paul: "Vade ad Ananiam, et ipse dicet tibi quid te oporteat facere".⁽²⁾ Et depuis, il fut si confirmé dans les résolutions qu'il avait de ne rechercher jamais une conduite autre que celle de l'obéissance, que je puis dire en vérité que cette vertu était parfaite en lui. Il ne regardait que Dieu en la personne du supérieur, lui découvrait son coeur avec une simplicité d'enfant, une docilité entière aux réponses qu'on lui donnait, acquiesçant sans résistance à tout ce qui lui était dit, quoique contraire à ses inclinations naturelles, non seulement pour ce qui paraissait aux yeux des hommes, mais dans le profond de son coeur où il savait que Dieu recherche la véritable obéissance.

Il disait qu'il n'était propre qu'à obéir et que cette vertu lui était naturelle, parce que n'ayant pas grand esprit ni grande prudence, incapable de se conduire lui-même, il avait autant de plaisir à obéir qu'un enfant trop faible pour marcher prend plaisir à se laisser porter dans le sein de sa mère en quelque lieu qu'il faille aller. "Agnovi in nullum esse talentum (dit-il en un papier écrit en l'année 1631), tantum pronum esse me ad oboediendum, mihi visus sum aptus ad januam custodiendam, ad triclinium parendum, ad culinam faciendam. Geram me in Societate, ac si essem mendicus, per gratiam admissus in Societatem, et omnia mihi

(1) "Seigneur, que voulez-vous que je fasse?"

(2) "Va trouver Ananie et lui te dira ce qu'il faut faire." (Paroles que N. S. avait dites autrefois à saint Paul sur le chemin de Damas.)

cogitabo fieri ex mera gratia".(1) Et toutefois il était d'un très excellent jugement et d'une prudence aussi sainte et aussi dégagée des passions qui nous trompent pour l'ordinaire, que je l'admirais tous les jours dans la conduite des affaires sur lesquelles on le consultait ou dont on lui donnait le maniement.

Il avait demandé en entrant dans la Compagnie, d'être frère coadjuteur; et avant de faire ses vœux, il le proposa derechef, s'estimant indigne du sacerdoce et très propre pour les offices les plus humbles dont en effet il s'acquittait excellemment, toutes les fois qu'on l'y appliquait, soit par nécessité, soit quelquefois pour obéir en cela à son humilité. Mais il n'était pas moins capable de grandes choses. Lorsqu'il fut supérieur de cette mission(2) et que j'ai eu le bien d'être sous lui, j'admirais sa conduite, sa douceur qui gagnait les coeurs, son courage vraiment généreux dans les entreprises, sa longanimité à attendre les moments de Dieu, sa patience à tout souffrir et son zèle à entreprendre tout ce qu'il voyait pour la gloire de Dieu.

Il est bien vrai que son humilité lui faisait embrasser avec plus d'amour, plus de joie, et je puis dire, avec plus d'inclination de nature les choses les plus humbles et les plus pénibles. Si on était en voyage, il portait les plus pesants fardeaux. S'il fallait aller en canot, il ramait depuis le matin jusqu'au soir, c'était lui qui se jetait le premier à l'eau et en sortait le dernier, nonobstant les rigueurs du froid et les glaces. Ses jambes nues en étaient toutes rouges et son corps tout transi. Il était le premier levé pour faire le feu et la cuisine et le dernier couché de tous, achevant de nuit ses prières et ses dévotions. Quelque harassé qu'il fût, quelque fatigue qu'il supportât, par des chemins horribles et où les corps les plus robustes perdent courage, après tous les travaux du jour et quelquefois de trente jours de suite, sans repos, sans rafraîchissement, sans relâche, souvent même n'ayant pas le moyen de prendre un seul repas avec loisir, il trouvait toutefois le temps de s'acquitter de tout ce que nos règles demanderaient d'un homme qui ne serait pas dans ces circonstances, quelque occupation qu'il lui pût survenir. Aussi disait-il quelquefois, que Dieu nous donne le jour pour agir avec le prochain et la nuit pour converser avec lui. Et

(1) "J'ai reconnu qu'il n'y a en moi aucun talent, que je ne suis pas bon qu'à obéir. Je suis fait, me semble-t-il, pour garder la porte, préparer le réfectoire et faire la cuisine. Je me conduirai dans la Compagnie comme un mendiant, admis par faveur dans la Compagnie et je penserai que tout m'est fait par pure bonté."

(2) Le Père de Brébeuf fut en effet supérieur de la mission huronne. C'est lui qui écrivit la Relation du pays des Hurons en 1635 et 1636.

On trouvera ces Relations dans l'édition de Québec Vol. II.

Relation 1635. PP. 23 à 41.
Relation 1636. PP. 76 à 139.

ce qui était le plus remarquable dans ces fatigues qu'il prenait sur soi, c'est qu'il le faisait si paisiblement et si adroitement qu'on eût cru à le voir que la nature y avait trouvé son compte. "Je suis un boeuf, disait-il faisant allusion à son nom, et je ne suis propre qu'à porter la charge".

Aux souffrances continuelles, qui sont inséparables des emplois qu'il avait dans les Missions, dans les voyages, en quelque lieu qu'il fût et à celles que la charité lui faisait embrasser, souvent au-dessus de ses forces, quoique au-dessous de son courage, il ajoutait quantité de mortifications volontaires, des disciplines journalières, et souvent deux fois chaque jour, des jeûnes très fréquents, des cilices, des ceintures de pointes de fer, des veilles qui perçaient bien avant dans la nuit. Et après tout, son coeur ne pouvait se rassasier de souffrances et croyait n'avoir jamais rien enduré. Fort peu d'années avant sa mort, écrivant de lui-même, il parle en ces termes: "Timui meam reprobationem, eo quod nimis suaviter hactenus mecum egerit Deus; tunc bene de mea salute sperabo, cum patiendi occasiones se dederint. — J'ai eu crainte d'être du nombre des réprouvés, voyant que Dieu m'a traité jusqu'à maintenant avec tant de douceur; et alors j'espère que Dieu me voudra faire miséricorde, lorsque sa bonté me fournira les occasions de souffrir quelque chose pour son amour". Et toutefois nous pouvons dire que sa vie n'a été qu'une suite de croix et de souffrances.

Quand il lui arrivait quelque humiliation, il en bénissait Dieu et en ressentait une joie intérieure, disant à ceux auxquels il ne pouvait cacher tous les mouvements de son coeur, que ce n'étaient pas des humiliations pour lui, parce que si bas que fût le lieu où il pût être, il se voyait toujours plus haut qu'il ne voulait; et qu'il avait autant d'inclination qu'une pierre à descendre toujours plus bas, elle qui n'a jamais tendance à monter. Aussi priait-il ses supérieurs de l'humilier; et le meilleur est que pour coopérer à la grâce de Dieu sur lui, on ne l'épargnait pas, lui trouvant toujours un esprit égal, un coeur content et un visage tout rempli de douceur.

Cette douceur était en lui la vertu qui semblait surnager au-dessus de toutes les autres. Elle était à l'épreuve de tout. Depuis douze ans que je l'ai connu, que je l'ai vu supérieur, inférieur, égal à tout le monde, tantôt dans les affaires temporelles, tantôt dans les travaux et les fatigues des missions, agissant avec les sauvages, chrétiens, infidèles, ennemis, dans les souffrances, dans les persécutions et calomnies, jamais je ne l'ai vu ou en colère, ou même dans l'apparence de quelque indignation. Souvent même quelques-uns ont voulu le piquer exprès et le surprendre dans les choses qu'ils croyaient lui devoir être plus sensibles; mais toujours son oeil était bénin, ses paroles dans la douceur et son coeur dans le calme. Aussi Notre-Seigneur lui avait-il donné nommément cette grâce.

En 1634, faisant les Exercices spirituels de la Compagnie, il vit Notre-Seigneur couronné d'épines qui lui dit ces mots: "Habebis deinceps unctionem Spiritus in verbis tuis. — Tu auras désormais en tes paroles l'onction du Saint-Esprit". En 1640, pendant son action de grâces après la sainte Messe, il vit et sentit une main qui oignait et son coeur et les puissances de son âme d'un baume sacré. "Ex qua visione, summa animi mei pax et tranquillitas, consecuta est. — De cette vision, suivit une très grande paix et tranquillité dans mon âme", ajoute-t-il dans ses mémoires.

Fort peu de jours après cette vision, s'était levée contre nous dans le bourg Saint-Joseph, une sédition où il avait été bien battu et avec lui quelques-uns de nos Pères. Les Capitaines mêmes étaient les boute-feux qui allumaient la sédition, animant contre nous la populace qui nous chargeait d'injures et menaçait de nous brûler. Le soir comme le Père remerciait Dieu de tout ce qui était arrivé, sentant toutefois en son coeur quelque détresse provenant de la crainte que ces malheureux n'empêchassent les progrès de la foi, Notre-Dame lui apparut le coeur transpercé de trois épées; et en même temps il sentit une voix intérieure lui disant que la très sainte Vierge avait toujours été parfaitement soumise aux volontés de Dieu, quoique souvent son coeur eût été bien avant dans l'affliction et qu'il devait en son adversité la prendre en exemple de ce que Dieu voulait de lui.

L'huile de cette douceur n'éteignait point les ardeurs de son zèle mais l'enflammait plutôt et était un des moyens les plus puissants que Dieu lui eût donné pour gagner les coeurs à la foi. Il le reconnaissait lui-même en ces termes dans quelques remarques qu'il écrivait en 1638, faisant une revue de l'état de son âme: "Dieu, dit-il, par sa bonté, m'a donné une mansuétude, une bénignité et une charité à l'endroit de tout le monde, une indifférence à quoi que ce soit, une patience à souffrir les adversités; et sa même bonté a voulu que par ces talents qu'il m'a donnés, je m'avance en perfection et que je conduise les autres à la vie éternelle. Et partant, ajoute-t-il, je ferai dorénavant mon examen particulier, voyant si en effet je fais un bon usage de ces talents dont je suis responsable."

Voici une chose bien remarquable qui lui arriva en 1640 durant le temps de sa retraite pour les Exercices spirituels. Il l'écrivit en ces termes: "Envisageant l'énormité de mes péchés et leur nombre innombrable, j'ai vu Notre-Seigneur, qui d'une miséricorde infinie, m'étendait ses bras amoureux pour m'embrasser, me pardonnait le passé et oubliait mes péchés, ressuscitait en mon âme et ses dons et ses grâces, m'appelait à son amour et me disait ce qu'autrefois il a dit à saint Paul: "Vas electionis est iste, ut portet nomen meum in gentibus, ostendam illi quanta oporteat eum

pro nomine meo pati". (1) Entendant ces paroles, je l'en ai remercié, je me suis offert et lui ai dit: "Quid me vis facere? Fac me virum secundum cor tuum, nihil me in posterum separabit a caritate tua, non nuditas, non gladius, non mors, etc." (2)

C'était dans l'ardeur de ce zèle qu'il s'offrait très souvent à Dieu pour souffrir tous les martyres du monde pour la conversion de ces peuples. "O mon Dieu, que n'êtes-vous connu! écrivait-il quelque temps avant de mourir, que ce pays barbare n'est-il tout converti à vous! que le péché n'en est-il banni! que n'êtes-vous aimé! Oui, mon Dieu, si tous les tourments que les captifs peuvent endurer en ces pays, dans la cruauté des supplices, devaient tomber sur moi, je m'offre de tout mon coeur et moi seul je les souffrirai."

En un autre endroit, il écrit ces mots: "Deux jours consécutifs j'ai senti en moi un grand désir du martyre et de tous les tourments que les martyrs ont soufferts".

Ce qui lui donnait ce courage était, d'un côté, la défiance de lui-même et d'autre part, la confiance en Dieu, dans la conformité entière qu'il avait à ses divines volontés. Un jour, je lui demandais si, étant prisonnier des Iroquois, il n'aurait pas une répugnance bien grande de se voir mettre nu. "Non, me répondit-il, car ce serait la volonté de Dieu et alors je ne songerais pas à moi-même mais à Dieu". Je lui demandais s'il n'avait point horreur du feu. "Je le craindrais, dit-il, si j'envisageais ma faiblesse car la piqûre d'une mouche serait capable de m'impatiser; mais j'espère que Dieu m'assistera toujours et, aidé de sa grâce, je ne crains pas plus les tourments effroyables du feu que la piqûre d'une épingle".

Je n'aurais jamais fini de parcourir les vertus qui se trouvaient en lui. Je puis dire avec vérité, que j'ai de quoi en composer une vie toute entière, qui serait pleine des lumières qui lui abondaient dans les voies de la sainteté, et des faveurs extraordinaires de Dieu sur lui et de la fidélité continuelle avec laquelle il correspondait à ces grâces, aussi bien dans les petites choses que dans les grandes, car il n'estimait rien de petit au service de Dieu.

Sa pauvreté était si dépouillée que même il n'avait pas une seule médaille, ni quoi que ce soit en ce monde dont il voulût avoir l'usage sinon pour la seule nécessité. En 1637, Notre-Seigneur lui fit voir un superbe palais, richement bâti, orné de

(1) "Celui-ci est un vase d'élection. Pour qu'il porte mon nom chez les Gentils, je lui montrerai ce qu'il faut souffrir pour mon nom."

(2) "Que voulez-vous que je fasse? Faites que je sois un homme selon votre coeur. Rien désormais me séparera de votre charité, ni la nudité, ni le glaive, ni la mort, etc . . ."
On reconnaît facilement l'allusion à Saint Paul (Romains 8, 35).

beautés inconcevables et tant de variétés si surprenantes qu'il en était tout ravi hors de lui-même et ne pouvait pas se comprendre lui-même. Comme ce palais était inhabité, il lui fut donné d'entendre qu'il était préparé pour ceux qui demeuraient dans de pauvres cabanes et qui s'y étaient condamnés pour l'amour de Dieu. Ce qui le consola beaucoup.

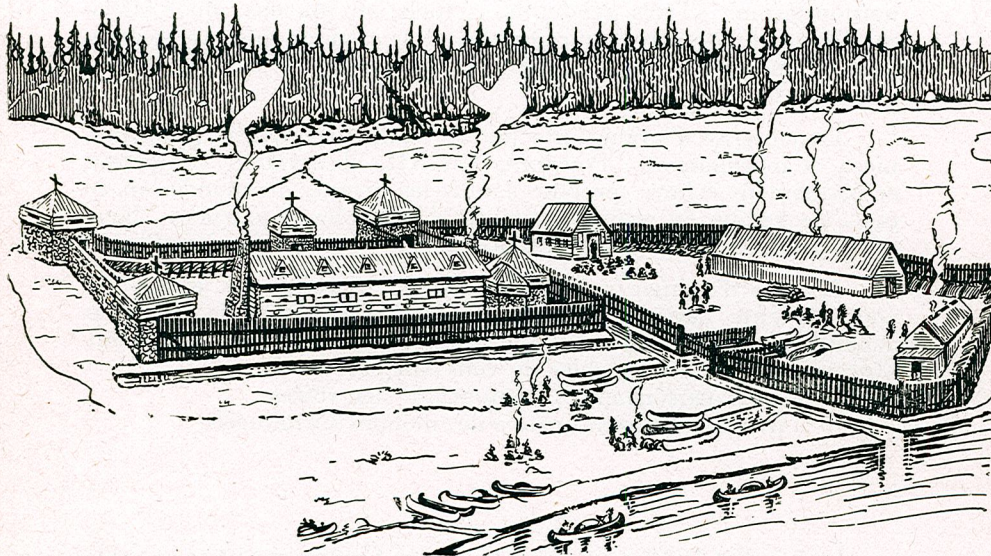
Sa chasteté était à l'épreuve et, en cette matière, ses yeux étaient si fidèles à son cœur qu'ils n'avaient point de regard pour les objets qui eussent pu endommager la pureté. Son corps n'était point rebelle à l'esprit, et au milieu de l'impureté même, qui règne, semble-t-il, en ce pays, il vivait dans une innocence aussi grande que s'il eut demeuré au milieu d'un désert inaccessible à ce péché. Une femme se présenta un jour à lui, en un lieu assez écarté, lançant une parole deshonnête et le souffle d'un feu qui ne pouvait venir que d'un tison d'enfer. Le Père se voyant ainsi attaqué, fit le signe de la croix, sans répondre un mot et ce spectre déguisé sous habits de femme, disparut au même moment.

La pureté de sa conscience, était comme la prunelle de l'oeil qui ne peut souffrir la moindre petite poussière ni un seul grain de sable. Dès l'année 1630, il écrit qu'il ne sent en lui-même aucune attache à aucun péché véniel, ni au moindre plaisir du monde; que sa volonté en est éloignée comme de son plus grand ennemi et qu'il choisirait plutôt toutes les peines de l'enfer que le moindre péché. Et toutefois, peu de temps après, il ajoute ces mots: "Ne me Deus tanquam infructuosam arborem succideret, oravi ut me dimitteret adhuc hoc anno et promisi me meliores fructus allaturum. — Par crainte que Dieu ne me coupât par la racine, comme un arbre sans fruit, je l'ai prié qu'il me laissât encore cette année sur pied et lui ai promis que je lui porterais des fruits meilleurs que par le passé".

Il lui échappa une fois de dire à un de nos Pères, que depuis qu'il était aux Hurons, il n'avait recherché pas même une seule fois son goût en mangeant. Pour moi, quoique je l'aie fréquenté très intimement, autant qu'homme du monde, je n'ai jamais pu reconnaître en lui aucune faute, non seulement qui fût péché, mais non pas même contre la moindre de nos règles. Aussi c'était un de ses bons propos depuis près de vingt ans: "Disrumpar potius quam ut voluntarie regulam ullam infringam. — Que je sois écartelé plutôt que de violer volontairement aucune règle." Et cette exactitude n'était pas seulement en ce qui paraissait à la vue mais pénétrait dans le plus profond de son cœur: "Nullum in corde commercium mihi habendum cum creaturis. — Tout le commerce de mon cœur sera avec Dieu, les créatures ne me seront plus rien." "Numquam quiescam, numquam dicam satis. — Je ne prendrai aucun repos, jamais je ne dirai que j'aurai assez fait".

Plus de quinze ans avant de mourir, dans les mémoires qu'il écrivait, faisant la revue de sa conscience de mois en mois, voici ce qu'il dit de lui-même: "Je sens en moi un grand désir de mourir, pour jouir de Dieu, je sens une grande aversion de toutes les choses créées qu'il faudra quitter à la mort. C'est en Dieu seul que repose mon coeur et hors de lui tout ne m'est rien sinon pour lui".

Sa mort a couronné sa vie et la persévérance a été le cachet de sa sainteté. Il est mort âgé de 56 ans. Il naquit le 25 mars de l'année 1593, jour de l'Annonciation de Notre-Dame, d'honnêtes parents, dans le diocèse de Bayeux. Il entra en notre Compagnie en 1617 le cinquième jour d'octobre. (1) Il est mort en prêchant et en exerçant les fonctions vraiment apostoliques, d'une mort que méritait le premier apôtre des Hurons. Son martyre fut accompli le 16 mars de la présente année 1649.



LE FORT STE-MARIE, TEL QU'IL DEVAIT ETRE EN 1649.

Les corps des deux martyrs y furent d'abord ensevelis. Au printemps suivant (1650), on les exhuma, puis, ayant à contre-coeur mis le feu au Fort, on les emporta dans l'île-aux-Chrétiens.

(Gracieuseté du R.P. T. J. LALLY, S.J.)

(1) Plusieurs auteurs notent l'inexactitude de cette date du 5 octobre et corrigent par celle du 8 novembre.

Des modèles de vaillance ⁽¹⁾

... N'est-elle donc pas vaillante la jeunesse d'aujourd'hui? Il y a vingt ans, aurait-on vu, après la distribution des prix, des collégiens de Timmins ou de Rouyn, regagner leur foyer "sur le pouce"? ou décider d'entreprendre, au hasard de l'hospitalité, le tour de la Gaspésie? Dix routiers du Séminaire de Chicoutimi — Equipiers de Saint-Michel — auraient-ils accompli, sac au dos, une randonnée de cent vingt-cinq milles à travers le territoire nord-ontarien? Trois étudiants, actuels ou anciens, du Collège Ste-Marie de Montréal auraient-ils, il y a vingt ans, osé recommencer en canot, comme Jolliet et Marquette en 1674, la découverte du Mississipi?

La jeunesse d'aujourd'hui paraît vraiment vaillante physiquement et moralement. Pourtant, Pie XII, observateur compétent et divinement éclairé, propose à tous les priants du monde, en ce mois de retour au travail scolaire, d'offrir leurs journées "pour que s'accroisse encore la vaillance de la jeunesse d'aujourd'hui."

En vue d'animer notre prière et de stimuler nos efforts, je vous présente dans nos Saints Martyrs Canadiens des modèles achevés de vaillance, à la fois physique et morale. Constatez avec moi deux faits capables de vous toucher:

leurs performances "enfoncent" les vôtres;
ils y atteignirent grâce à des mobiles surnaturels.

I

Le 7 juillet 1634, saint Jean de Brébeuf entreprenait sa seconde montée en Huronie. On connaît le trajet: le fleuve jusqu'à Montréal, la rivière Ottawa, le lac Nipissing, la rivière des Français, la baie Georgienne. "Ils ont trois cents lieues à faire, dans des chemins qui font horreur", écrit le P. Lejeune (Relation de 1634).

(1) Le 26 septembre 1947, devant les élèves du Collège du Sacré-Coeur, réunis dans l'église Sainte-Anne de Sudbury, le R.P. Adrien Pouliot, S.J., membre de la Société historique du Nouvel-Ontario, commentait ainsi l'intention recommandée aux membres de l'Apostolat de la Prière pour septembre: *une jeunesse plus vaillante.*

“Des deux difficultés ordinaires, rapporte à son tour Jean de Brébeuf lui-même (Relation de 1635), la première est celle des sauts et portages: toutes les rivières de ce pays en sont pleines, notamment la rivière de Saint-Laurent, depuis qu'on a passé celle des Prairies . . . Or quand on approche de ces chûtes ou torrents, il faut mettre pied à terre, et porter au col, à travers les bois ou sur de hautes et fâcheuses roches, tous les paquets et les canots mêmes . . . Il y a des portages d'une, de deux et de trois lieues . . . Nous avons porté trente-cinq fois et traîné pour le moins cinquante.” Car lorsque l'eau était moins profonde, on y entrait, parfois avec de grands risques, pour tirer à force de bras le canot chargé. “Je me suis quelquefois mêlé d'aider mes Sauvages; mais le fond de la rivière est de pierres si tranchantes, que je ne pouvais marcher longtemps, étant nu-pieds.

“La deuxième difficulté ordinaire est pour le vivre. Souvent il faut jeûner, chaque fois que nos guides ne retrouvent pas les caches faites çà et là en descendant. Et quand ils les retrouvent, on ne laisse pas d'avoir bon appétit après s'y être traité: car le manger ordinaire — deux fois le jour seulement: au lever et au coucher — c'est un peu de blé d'Inde dans de l'eau pure. Il faut coucher sur la terre nue ou sur quelque grosse roche, sentir incessamment la sueur âcre des Sauvages recrus, marcher dans les eaux, les fanges, l'embarras et l'obscurité des forêts, où les piqûres d'une multitude infinie de mousquilles et de cousins vous importunent fort.

“Ces difficultés ordinaires nous ont été communes avec tous ceux qui viennent en ce pays. Mais en notre voyage (saint Antoine Daniel et le P. Ambroise Davost suivaient à quelques jours de distance) nous en avons eu tous d'extraordinaires (dûs à la maladie des guides). D'abord, — vingt-neuf jours sur trente — il nous a fallu continuellement ramer ni plus ni moins que les Sauvages, de sorte que je n'avais le loisir de réciter mon bréviaire qu'à la couchée, lorsque j'aurais eu plus besoin de repos que de travail. Puis nous dûmes nous aussi, dans les portages, transporter les paquets: pour ma part, je fis, chaque fois, au moins quatre voyages.

“J'étais déjà venu aux Hurons une autre fois (en 1626), mais je n'avais point manié l'aviron, ni porté de fardeaux. Mais cette fois-ci il nous a fallu tous commencer par ces expériences à porter la Croix que Notre-Seigneur nous présente pour son honneur et pour le salut de ces pauvres barbares. Certes, je me suis trouvé parfois si las que le corps n'en pouvait plus. Mais d'ailleurs mon âme ressentait de très grands contentements, considérant que je souffrais pour Dieu. Nul ne le sait, s'il ne l'expérimente.”

II

La Croix de Notre-Seigneur, à porter pour son honneur et pour le salut de ces pauvres barbares: voilà le tonique secret, la vitamine surnaturelle qui, de jour et de nuit, un mois durant, soutient la vaillance stupéfiante de notre sublime excursionniste.

“Nous ramons continuellement, écrit saint Jean de Brébeuf au Père Lejeune, mais pour Dieu et pour les âmes rachetées du sang du Fils de Dieu, que ne faut-il pas faire?” (1634). “Quel contentement d’aller par ces sauts et de gravir sur les roches, à celui qui a devant les yeux cet aimable Sauveur harassé de tourments et montant le Calvaire chargé de sa croix! L’incommodité du canot est bien aisée à souffrir à qui le considère crucifié!” (1636) “Jésus-Christ est notre vraie grandeur; c’est lui seul et sa croix qu’on doit chercher, courant après ces peuples! . . . Ayant trouvé Jésus et sa croix, vous avez trouvé les roses dans les épines, la douceur dans l’amertume, le tout dans le néant.” (1637)

Cette indispensable provision de surnaturel, nos saints Martyrs s’en étaient munis depuis longtemps; à ces admirables performances ils s’étaient entraînés dès leur jeunesse. Saint Gabriel Lalemant, de délicate complexion, implora pendant seize ans la faveur de passer comme ses deux oncles au Canada, pour y brûler, au service Dieu, toutes ses petites forces. Jean de Brébeuf, d’un physique robuste et d’un caractère vigoureux, mit toute son énergie à se mouler sur le devoir, à se rendre docile aux invitations de la grâce, à devenir un parfait instrument des desseins providentiels: “Faites-moi, Seigneur, un homme selon votre coeur.”

A leur arrivée au Canada, Brébeuf avait trente-deux ans, Lalemant, trente-sept. Ce n’étaient plus des collégiens; mais c’étaient encore des jeunes. Ils le restèrent de coeur jusqu’à la mort, “parés de leur vaillance”, selon le mot de la Sagesse: Exultatio juvenum, fortitudo eorum (Prov. XX, 29).



SOMMAIRE

I — Préface	5
II — Introduction	7
— Dates intéressantes	10
III — Mission St-Ignace	11
— Paroles du pape Pie XI	17
IV — Mort des Pères de Brébeuf et Lalemant	19
— Paroles du cardinal O'Connell	23
— Témoin oculaire	24
— Les reliques	25
— Apôtres du Canada	27
V — Vie intérieure du Père Lalemant	28
VI — Vie intérieure du Père de Brébeuf	31
VII — Des modèles de vaillance	44

Téléphone: 6-6641

J.-T. PAQUETTE & Fils Ltée

**Le plus grand magasin de hardes
en Nouvel-Ontario**

- Chapeaux "Biltmore"
- Habit sur mesures
- Chemises "Tooke"
- Valises
- Malles
- Chaussures "Strider"

44, rue Durham

Sudbury, Ontario

Buvez

La liqueur douce

SILVER FOAM

Sudbury Brewing & Malting Co., Ltd.

PROCUREZ-VOUS LA BROCHURE

SUDBURY
Ville Musicale

Rédigée et publiée par la Société d'Opérette
en vue de l'avancement de la musique et
de l'embellissement du district de Nipissing

Bannon Bros Ltd

Ameublement complet pour maison

**CHESTERFIELDS - RADIOS
DRAPERIES - POÊLES**

■
Pharmacie Michaud

En affaires depuis plus
- de 26 ans -

●
Sudbury, Ontario
Tél. 4-4266

Alp.-E. Charette & Fils

Farine - grains
mélanges

●
GROS & DETAIL

Tél. 3-0531
186, rue Louis
Sudbury, Ontario